

***DIVERSION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES
FICHE D'INFORMATION***

Mise à jour
Décembre 2023

metro

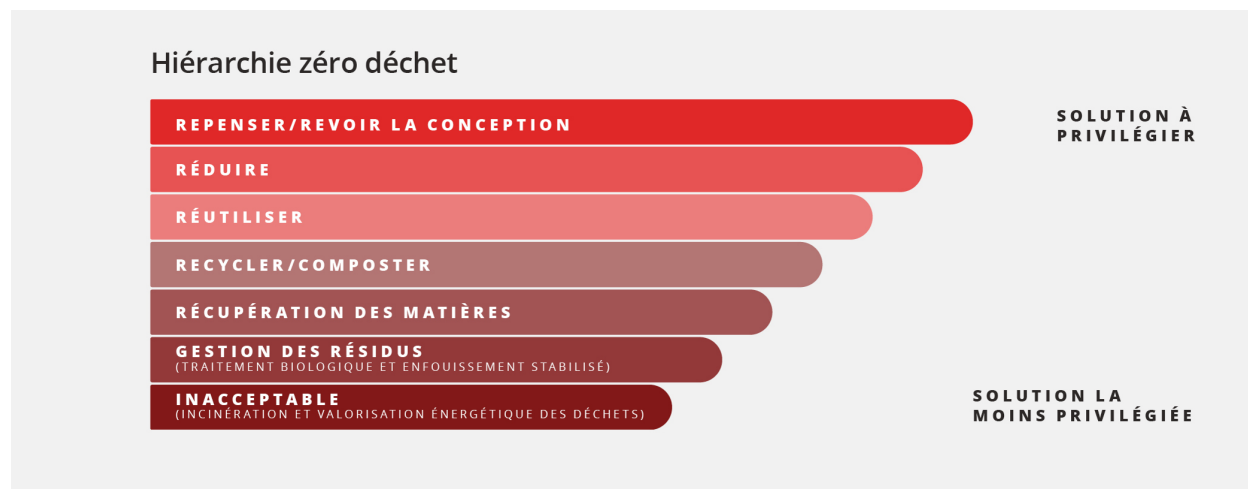
Informations prospectives

Nous avons utilisé, dans la présente fiche d'information, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. L'usage du temps futur ainsi que les expressions « anticiper », « avoir l'intention » « s'attendre à » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans la présente fiche d'information font référence à des hypothèses sur les industries alimentaire et pharmaceutique au Canada, l'économie en général, ainsi que notre plan d'action 2024 et notre [plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026](#). Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de METRO et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent document et qu'elles représentent nos attentes. METRO n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans la présente fiche d'information, sauf si cela est requis par la loi.

Introduction

En tant que chef de file dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie au Québec et en Ontario, METRO reconnaît sa responsabilité de contribuer à l'amélioration du système de recyclage et à l'économie circulaire. C'est pourquoi METRO a établi des objectifs de performance et des mesures pour réduire la production de déchets et améliorer la gestion au sein de ses propres activités ainsi que dans sa chaîne d'approvisionnement. Nous reconnaissons la nécessité de collaborer avec les partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour saisir les opportunités de repenser nos déchets.

Notre approche en matière de gestion des matières résiduelles est guidée par [l'Alliance internationale Zero Waste](#) et la hiérarchie zéro déchet, présentée ci-dessous.



METRO a pour ambition d'optimiser la hiérarchie zéro déchet dans ses activités de gestion des matières résiduelles, en mettant l'accent sur la réduction, la réutilisation et le recyclage/compostage. Pour en savoir plus sur nos objectifs actuels en matière de gestion des matières résiduelles et sur notre performance, consultez les sections ci-dessous.

Section 1 : Nos cibles de diversion des déchets

Notre ambition est d'éviter d'acheminer les matières résiduelles générées par nos activités vers les sites d'enfouissement dans la perspective que nos établissements atteignent zéro déchet. Le zéro déchet à

l'enfouissement ou à l'incinération est défini par le [Zero Waste International Alliance \(ZWIA\)](#) comme étant : « 90% ou plus de matières résiduelles produites dans nos installations qui seront redirigées dans des filières de récupération. Pas plus de 10 % de nos matières résiduelles peuvent être envoyées à l'enfouissement. Aucun déchet solide ne doit être traité dans des installations fonctionnant à des températures supérieures aux températures biologiques ambiantes (plus de 200°F) pour récupérer de l'énergie ou des matériaux. »¹

METRO vise à atteindre le zéro déchet dans ses établissements tels que ses magasins et ses centres de distribution et de production (CD) et l'objectif suivant a été fixé dans le [plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026](#): Améliorer le taux de diversion moyen des établissements par rapport à 2020. Pour cela, les objectifs des magasins et des centres de distribution et de production sont les suivants :

Magasins d'alimentation corporatifs et franchisés :

- Atteindre zéro déchet pour 25 % des magasins
- Atteindre un taux de diversion entre 80 % et 89 % pour 25 % des magasins
- Tous les magasins devront atteindre un taux de diversion minimal de 50 %

Centres de distribution et de production :

- Atteindre zéro déchet

Section 2 : Nos impacts

En tant que détaillant de produits alimentaires et de pharmacie, METRO s'engage à minimiser la production de déchets et à atténuer les impacts environnementaux et sociaux associés à l'ensemble de ses activités. METRO a de nombreux intrants, activités internes et extrants qui entraînent la production de déchets, ce qui nécessite une saine gestion afin d'atténuer les impacts liés à la production de matières résiduelles.

2.1 Production de déchets

Les intrants engendrant des déchets et nécessitant une gestion résultent de nos activités d'achat, dans lesquelles la gestion des déchets s'effectue en amont et au sein de METRO :

- **L'achat de nos produits commercialisables.** METRO achète des produits alimentaires, de pharmacie et d'autres biens d'utilisation courante pour les vendre dans ses magasins et pharmacies, ainsi que des matières premières pour les utiliser dans ses centres de production. Les déchets produits en amont sont générés là où ces produits sont cultivés, transformés et/ou fabriqués. En outre, les produits que nous achetons génèrent leurs propres déchets d'emballage tout au long de la chaîne d'approvisionnement, ce qui entraîne des pratiques de gestion des matières résiduelles en amont de notre organisation. Au final, ces produits sont livrés à METRO - soit directement aux magasins, soit à nos centres de distribution ou de production - et doivent être manipulés et gérés au sein de notre organisation. De cette manière, les produits, leur emballage secondaire et leur emballage tertiaire deviennent des intrants qui doivent être gérés par METRO.
- **Achat d'emballages alimentaires.** Pour ses propres produits de marques privées, METRO achète des emballages alimentaires afin de les mettre en marché. Les déchets en amont résultent de la fabrication et de la production des emballages alimentaires achetés. Une fois que l'emballage alimentaire est livré à METRO, lui-même livré avec un emballage de transport supplémentaire, ce dernier est considéré comme un intrant dans notre activité qui nécessite une gestion par METRO.

¹ [Zero Waste International Alliance](#)

Nos activités internes génèrent également des déchets et nécessitent une gestion des déchets par notre organisation:

- **Réception des produits.** Les produits vendables en provenance de nos fournisseurs arrivent sur nos sites METRO (centres de distribution ou magasins directement) et doivent être dépourvus de leur emballage de transport afin d'être prêts à être entreposés, transportés ou vendus. Il arrive que nos sites reçoivent des produits invendables qui doivent être gérés de manière responsable par METRO.
- **Transport des produits.** Lorsque les produits sont expédiés de nos centres de distribution ou de production vers notre réseau de magasins de détail, un emballage de transport est ajouté à celui du produit afin de garantir un transport sécuritaire et de préserver la qualité de nos produits. Comme indiqué précédemment, une fois que nos produits arrivent dans les magasins pour y être vendus, l'emballage de transport et tout autre emballage supplémentaire doivent être retirés pour que le produit puisse être entreposé et vendu en magasins.
- **Entreposer les produits (inventaire).** Malgré les efforts de gestion de l'inventaire visant à réduire les pertes et gaspillage alimentaires, ces derniers surviennent lorsque les produits sont périmés ou endommagés.
- **Production alimentaire.** METRO dispose d'un réseau de trois (3) centres de production qui fabriquent des produits alimentaires destinés à la vente. Les magasins METRO préparent également des aliments dans différents départements. Au cours des processus de production alimentaire, des déchets sont produits et doivent être réduits et gérés efficacement par METRO.

Enfin, la vente de nos produits génère elle aussi des matières résiduelles qui nécessitent une gestion en aval de notre organisation :

- **Vente de nos produits.** Nous vendons à nos clients des produits alimentaires, de pharmacie et leurs emballages. En aval de nos opérations, nos clients, qui sont également les consommateurs de nos produits, peuvent générer des déchets supplémentaires. Les déchets proviennent de l'emballage des produits et de tout produit alimentaire ou de pharmacie non consommé.

2.2 Gestion des déchets

En raison de son rôle dans la chaîne d'approvisionnement des produits alimentaires et de pharmacie, METRO influence la production de déchets en amont, au sein de ses propres opérations, et en aval. METRO joue ainsi un rôle clé dans la gestion efficace des matières résiduelles générées dans le cadre de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement. Voici quelques domaines dans lesquels METRO joue un rôle actif dans la réduction et la gestion des déchets:

- **Plastiques à usage unique dans nos activités.** METRO s'engage à réduire l'utilisation des plastiques à usage unique. Pour plus de détails sur nos efforts visant à réduire l'utilisation des plastiques à usage unique dans le cadre de nos activités, veuillez vous référer à la section Emballages et imprimés de notre [rapport de responsabilité d'entreprise](#).
- **Emballage en amont dans notre chaîne d'approvisionnement.** L'emballage de nos produits de marques privées respecte les principes de notre [Politique de gestion des emballages et imprimés](#). Pour plus d'informations sur la manière dont METRO améliore ses emballages, veuillez-vous référer à la section Emballages et imprimés de notre rapport de responsabilité d'entreprise.
- **Réutilisation et recyclage.** METRO a mis en place des programmes de réutilisation avec ses fournisseurs et dans le cadre de ses propres activités afin de soutenir une économie circulaire. Ces programmes comprennent notamment la réutilisation des palettes, des supports métalliques

pour les présentoirs de produits de jardinage et des caisses de lait. Nous utilisons également des contenants réutilisables pour transporter certains produits des centres de distribution et de production vers les magasins. En 2023, nous avons lancé un projet pilote visant à étendre l'utilisation des contenants réutilisables pour la distribution de certains produits frais. De plus, notre service de commerce en ligne propose des livraisons sans sac, permettant aux clients de recevoir leurs commandes dans des contenants réutilisables ou des boîtes de carton.

Dans le cadre de nos activités, nous avons mis en œuvre diverses solutions de recyclage afin d'éviter que des matières recyclables ne se retrouvent dans les déchets. Ces solutions comprennent le recyclage du carton, de la pellicule de plastique, du papier mélangé, des plastiques légers rigides, des conserves de métal, du carton ciré, des boîtes en plastique ondulé, ainsi que des feuilles et des boîtes en polystyrène utilisées dans le transport. En 2023, nous avons commencé à mettre en œuvre un programme de récupération du bois brisé dans certains centres de distribution, qui sera ensuite étendu à l'ensemble du réseau de centres de distribution et de production. En outre, nous avons lancé un programme de collecte des coins de palettes en carton dans certains centres de distribution qui produisent cette matière. METRO continue d'explorer activement les possibilités de réutilisation et de recyclage de ses matières résiduelles afin de soutenir une économie circulaire.

- **Pertes et gaspillage alimentaires.** Chez METRO, nous suivons la hiérarchie de valorisation des aliments pour nous assurer que nous réduisons d'abord la production de pertes et gaspillage alimentaires dans nos opérations, puis que nous réutilisons, vendons à rabais ou donnons pour nous assurer que les aliments soient consommés par des humains. Enfin, nous récupérons les aliments qui ne sont plus comestibles.

Pour plus d'informations sur les initiatives mises en place par METRO pour prévenir les pertes et gaspillage alimentaires (y compris des informations concernant notre partenariat avec Too Good To Go et FoodHero), veuillez consulter la [Fiche d'information sur les pertes et gaspillage alimentaires](#).

2.3 Récupération des matières organiques

En ce qui concerne les aliments qui ne sont plus comestibles pour l'humain, nous nous efforçons d'en récupérer une grande partie grâce à des partenariats avec des exploitations agricoles locales et des fournisseurs de services de récupération des matières organiques. En 2023, nous avons lancé un projet pilote avec des refuges pour animaux sauvages afin de récupérer la viande et les fruits de mer invendus lorsqu'ils ne peuvent pas être donnés à des banques alimentaires pour la consommation humaine. Conformément à la hiérarchie de valorisation, lorsque nous ne pouvons pas faire de dons pour la consommation humaine, nous donnons la priorité à l'alimentation des animaux, puis à la transformation en matières premières pour la fabrication de produits, et enfin à la récupération des nutriments par le biais du compostage et de la digestion anaérobie.

- **Matières résiduelles (généralités).** Les déchets non dangereux générés par nos activités sont gérés par des tiers - METRO ne traite pas ses déchets sur le site même. Les clauses contractuelles exigent que ces tiers se conforment à toutes les lois et réglementations applicables. Outre l'établissement d'une conformité générale dans nos contrats, METRO visite occasionnellement les sites des fournisseurs de services pour observer les processus et demande des documents tels que des billets de réception pour s'assurer que les matières ont bien été livrées aux installations prévues. Cela permet à METRO de s'assurer que ses fournisseurs de services gèrent ses matières résiduelles en donnant la priorité au recyclage et à la récupération des matières organiques dans la mesure du possible. Grâce à ce type de retour d'informations et d'engagement, METRO comprend mieux les matières produites et leur destination finale, ce qui permet d'optimiser les programmes de recyclage et de récupération et de s'assurer que les matières peuvent être récupérées dans le cadre d'une économie circulaire.

Bien que METRO génère de petites quantités de déchets dangereux dans le cadre de ses activités, nous estimons que cela n'est pas significatif. Lorsque des déchets dangereux sont produits dans le cadre de nos activités, ils sont gérés par des fournisseurs conformément aux lois et réglementations en vigueur.

- **Prévenir la production de déchets en aval.** METRO participe à des programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) dans toutes les provinces où elle opère. Ces programmes concernent notamment le papier imprimé, les emballages et les piles. METRO est un membre fondateur de [Circular Materials](#), une organisation de responsabilité du producteur créée pour aider les producteurs à mettre en place des systèmes de recyclage plus efficaces à travers le Canada. En outre, nos magasins du Québec participent au programme provincial de consigne des bouteilles en offrant à leurs clients l'accès à des machines de retour des bouteilles consignées.

Section 3 : Comment nous calculons la diversion des matières résiduelles

Pour évaluer nos progrès vers l'atteinte des objectifs corporatifs, METRO utilise comme indicateur le taux de diversion des matières résiduelles. Ce calcul détermine la proportion de matières résiduelles récupérées, et donc valorisées, par rapport au total des matières résiduelles produites :

$$\text{Taux de diversion} = \frac{\text{matières résiduelles revalorisées}}{\text{total matières résiduelles produites}} \times 100$$

Les données sur les poids provenant des fournisseurs de services sont utilisées pour calculer le taux de diversion des matières résiduelles (avec des estimations si nécessaire). Les données relatives au poids sont collectées à l'aide de rapports mensuels, trimestriels ou annuels, ainsi que des factures. Une fois reçues, les données sont examinées à des fins d'assurance et de contrôle de la qualité, et des suivis sont effectués si nécessaire pour garantir la validité et l'exactitude des données. Nous collaborons avec nos fournisseurs de services afin de comprendre leurs méthodes de calcul des tonnages (et des estimations, le cas échéant). Un audit interne est réalisé chaque année avant la publication des données externes afin de garantir l'intégrité des données.

Le suivi des données permet à METRO d'avoir une vue d'ensemble de ses opérations de gestion des matières résiduelles via les filières de récupération respectives. Les programmes de gestion des matières résiduelles ne s'appliquent pas à tous les magasins et à tous les centres de distribution ou de production, mais comprennent généralement les éléments suivants :

- Matière organique - consommable par l'humain (dons de nourriture, programmes de surplus alimentaires)
- Matières organiques non comestibles pour l'humain (programmes de récupération des matières organiques, programmes agricoles, programmes de sauvetage de la faune sauvage)
- Carton (pour le recyclage)
- Pellicule de plastique (pour le recyclage)
- Matières recyclables mixtes (plastique rigide léger, papier, métal, carton ciré)
- Bois brisé (pour le suprarecyclage)
- Ordures (déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération)

Section 4 : Où en sommes-nous?

4.1 Magasins d'alimentation corporatifs et franchisés

En 2023, le taux de diversion des matières résiduelles des magasins de METRO est de 66 %². Le tableau 1 ci-dessous démontre les progrès vers l'atteinte de nos objectifs.

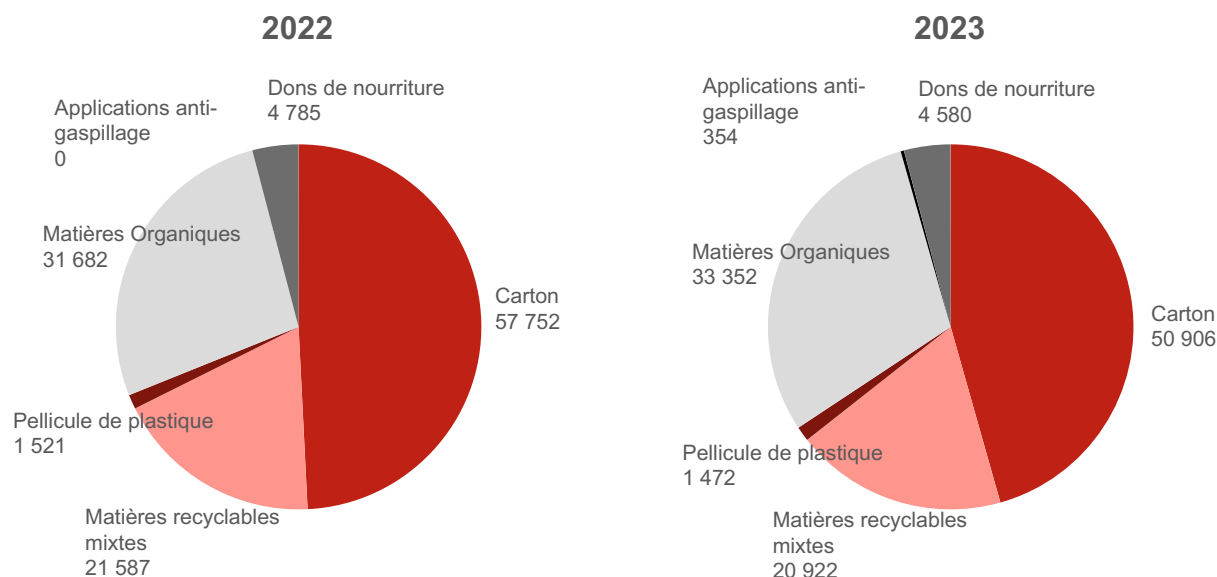
Tableau 1 – Pourcentage des magasins par intervalle de diversion des matières résiduelles

Objectif	% magasins (2023)	Progrès
Atteindre zéro déchet pour 25 % des magasins	1 %	● Progrès avec des défis
Atteindre un taux de diversion entre 80 % et 89 % pour 25 % des magasins	16 %	● Progrès avec des défis
Atteindre un taux de diversion minimal de 50 % pour tous les magasins	89 %	● Progrès avec des défis

Le total des matières résiduelles générées par les magasins pour la période de référence est compris entre 57 457 tonnes envoyées à l'enfouissement ou à l'incinération et 111 587 tonnes valorisées grâce aux programmes de récupération. Au cours de la période précédente, le total de matières résiduelles générées était compris entre 60 522 tonnes envoyées à l'enfouissement ou à l'incinération et 117 327 tonnes valorisées grâce aux programmes de récupération. L'ensemble des matières générées par les activités de nos magasins a diminué par rapport à 2022, ce qui témoigne d'une réduction globale des déchets issus de nos activités.

Nos programmes de recyclage et de récupération sont essentiels à la diversion de nos matières. Le graphique 1 ci-dessous indique le poids des matières récupérées au cours de l'année de référence 2023 (en tonnes métriques (t)).

Graphique 1 – Quantités de matières récupérées dans les magasins corporatifs et franchisés (t)



² Période de divulgation 2023 : juillet 2022 à juin 2023

4.2 Centres de distribution et de production

Le taux global de diversion des matières résiduelles de METRO pour les centres de distribution et de production était de 71 %. Le graphique 2 ci-dessous indique le poids des matières récupérées au cours de l'année de référence 2023 (en tonnes métriques).

Le total des matières résiduelles générées par les centres de distribution et de production pour la période considérée s'élève à 16 723 tonnes, dont 4 928 tonnes ont été envoyées à l'enfouissement ou à l'incinération et 11 795 tonnes ont été valorisées. Ce chiffre diffère de celui de l'année dernière, où le total des déchets générés était de 14 773 tonnes - une quantité globale inférieure - dont 4 960 tonnes destinées à l'enfouissement ou à l'incinération et 9 813 tonnes aux programmes de récupération. De manière générale, nous avons capté une quantité beaucoup plus importante de matières dans nos programmes de récupération par rapport à l'année dernière.

L'année dernière, le total des dons était de 2 130 tonnes, alors que cette année, il était de 3 648 tonnes, soit une augmentation de près du double. La principale raison de cette augmentation radicale est l'amélioration de la collecte de données auprès de nos partenaires pour les dons alimentaires.

L'année dernière, la pellicule de plastique représentait 1 039 tonnes, contre 908 tonnes cette année. Cette baisse est largement due à l'économie de marché du plastique en tant que marchandise, nos partenaires ne pouvant pas récupérer la pellicule de plastique en Ontario en raison des conditions du marché.

L'année dernière, le carton était beaucoup moins important avec 2 739 tonnes de moins que cette année avec un total de 3 964 tonnes. Les augmentations globales sont probablement dûes à la formation et à la sensibilisation accrues auprès des responsables de nos centres de distribution. Le carton étant une matière recyclable facile à capter, la sensibilisation du personnel s'est traduite par une augmentation de la récupération de cette matière.

Graphique 2 – Quantités de matières récupérées dans les centres de distribution et de production (t)

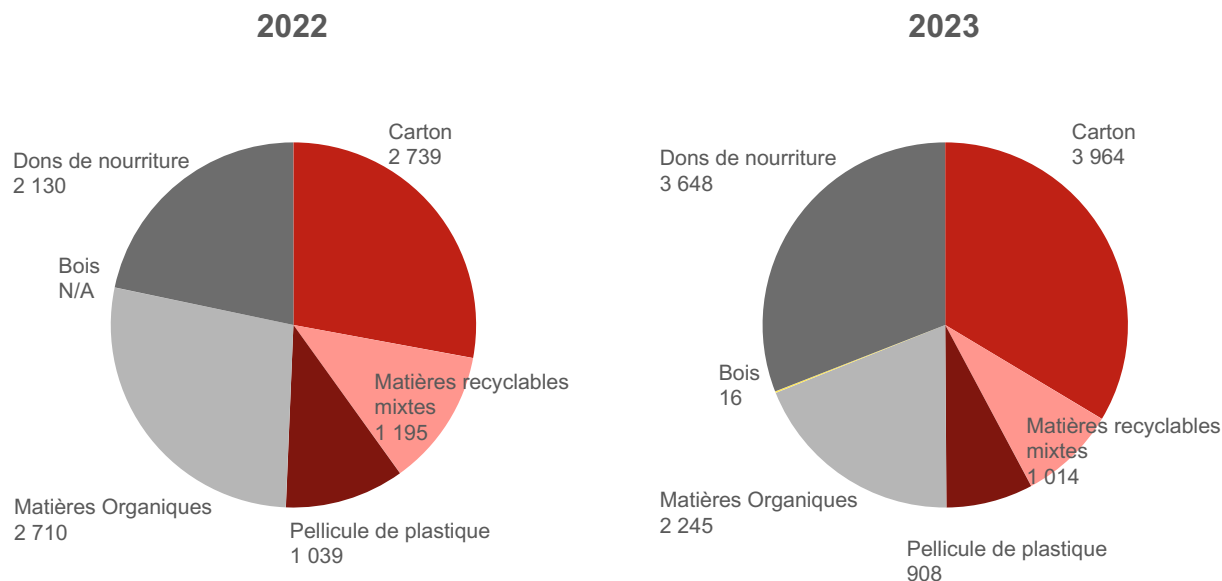


Tableau 2 – Taux de diversion des déchets par province et par type de centre





Province	Type de centre de distribution (CD)	Taux de diversion 2022	Taux de diversion 2023	Statut de l'objectif
ON	CD alimentaire	33 %	43 %	 Progresse avec des défis
	CD pharmacie	87 %	87 %	 Progresse comme prévu
QC	CD alimentaire	74 %	78 %	 Progresse avec des défis
	CD pharmacie	88 %	89 %	 Progresse comme prévu

Tableau 3 – Nombre de CD atteignant l'objectif zéro déchet (taux de diversion de 90 %)

Province	Type de centre de distribution (CD)	Zéro déchet atteint	Non atteint
ON	CD alimentaire	0	7
	CD pharmacie	0	1
QC	CD alimentaire	2	10
	CD pharmacie	0	2

Section 5 : Notre stratégie en action

5.1 Magasins

L'augmentation de la diversion des matières résiduelles est restée une priorité cette année. L'une de nos techniques pour nous efforcer d'accroître la diversion a été de sensibiliser nos parties prenantes à nos performances et à nos programmes. Pour ce faire, nous avons élaboré et mis en œuvre des plans d'amélioration de la diversion dans les magasins corporatifs et franchisés du Québec, dans les magasins corporatifs de l'Ontario, dans les magasins Food Basics, Adonis et Super C, en accordant la priorité aux magasins dont le taux de diversion était inférieur à 50 %. Il s'agissait d'effectuer une analyse des causes fondamentales pour comprendre les raisons des faibles taux de diversion, d'identifier et de mettre en œuvre des mesures spécifiques aux magasins pour augmenter la diversion.

Au-delà de la sensibilisation, nous nous sommes engagés dans une vaste collaboration avec diverses équipes interfonctionnelles et fournisseurs de services externes afin d'améliorer stratégiquement les programmes existants et d'introduire de nouvelles initiatives. Cette année, nous avons lancé des projets pilotes avec les partenaires suivants : des agriculteurs individuels, Loop Resource Ltd. et des refuges fauniques.

Une autre initiative innovante comprenait un projet pilote dans le cadre duquel nous avons installé une technologie d'intelligence artificielle destinée à nous fournir des informations sur les types de matières récupérables éliminées dans nos compacteurs à déchets. Malheureusement, en raison de difficultés techniques, le projet pilote n'a pas permis d'obtenir suffisamment de données pour étendre le projet à d'autres sites.

- **Histoire : Nourrir la santé et le bien-être de nos communautés de fermiers et d'animaux.** Chez METRO, nous nous efforçons de conserver les aliments non comestibles en tant que ressource. Cette année, nous avons lancé de nouveaux partenariats avec des refuges fauniques et d'autres exploitations agricoles pour soutenir cet objectif.
- **Nouveaux partenariats directs avec les agriculteurs et Loop Resource Ltd.** En 2023, nous avons développé de nouveaux partenariats avec des exploitations agricoles, ainsi qu'un partenariat avec Loop Resource Ltd qui met en relation des supermarchés avec des exploitations agricoles locales. Ces partenariats, qui impliquent la collecte de matières organiques non

comestibles, nous ont permis d'étendre notre soutien aux exploitations agricoles des communautés dans lesquelles nous opérons, de soutenir un système alimentaire circulaire afin d'éviter que des aliments ne soient mis aux déchets.



- **Partenariats avec des centres de sauvetage d'animaux sauvages.** Les centres de sauvetage de la faune sauvage fournissent les soins nécessaires aux animaux blessés et orphelins pour leur permettre d'être relâchés dans la nature. Cette année, nous avons établi un partenariat entre quatre magasins et quatre centres de réhabilitation d'animaux sauvages autorisés par le ministère des Richesses naturelles et des Forêts. Les aliments de nos magasins qui ne sont plus comestibles pour être offerts à des banques alimentaires servent à nourrir les animaux sur la voie du rétablissement.



5.2 Centres de distribution et de production

Cette année, METRO a mis l'accent sur deux aspects de la gestion des matières résiduelles de nos centres : l'optimisation des données et la mise en œuvre de programmes. Tout comme l'an dernier, METRO améliore continuellement l'acquisition et l'intégrité des données en collaborant avec ses fournisseurs de services pour s'assurer que les données sont bien saisies et représentées sur les factures et/ou les rapports reçus. En particulier, METRO travaille en partenariat avec les centres de dons alimentaires pour améliorer leurs processus de collecte de données, en s'appuyant sur l'intégrité de nos données et en s'assurant qu'elles soient représentatives de nos activités. En plus d'améliorer la collecte de données elle-même, METRO a élargi sa collecte de données pour analyser ses performances par le biais d'audits de caractérisation des déchets : des analyses des matières qui entrent dans notre système de déchets.

En améliorant ses données, METRO peut identifier avec plus d'assurance ses lacunes en matière de performance. Par exemple, il est possible de voir quels programmes et quels sites sont moins performants en analysant leurs données. Ce faisant, METRO a créé des plans d'amélioration spécifiques pour plusieurs centres de distribution peu performants afin de s'assurer que leur équipe de direction est consciente de leur performance actuelle et de la manière de l'améliorer.

L'amélioration des performances de nos centres de distribution résulte en grande partie du fait que tous les centres de distribution ont mis en place les programmes de diversion appropriés afin d'optimiser la diversion des matières résiduelles de l'enfouissement ou de l'incinération. En sortant des sentiers battus, METRO a été en mesure d'identifier les matières problématiques tels que les déchets de bois provenant des palettes brisées et, en Ontario, collabore avec ses partenaires de palettes pour récupérer ces matières là où elles auraient auparavant été mises aux déchets. Ce programme devrait être mis en œuvre au Québec au cours de la prochaine année de référence.



En outre, METRO a travaillé à la mise en place d'un partenariat avec un prestataire de services, afin de créer un nouveau type de programme de récupération des matières organiques spécialement conçu pour nos centres de distribution et de production. Grâce à des consultations avec nos centres, METRO a pu identifier les défis de la récupération des matières organiques dans nos centres et l'opportunité de développer un nouveau programme de collecte des matières organiques qui répond aux besoins de nos centres sans compromettre l'efficacité. Ce programme a été lancé en octobre 2023.

- **Histoire : Tirer avantage des synergies.** Notre équipe de direction ayant constaté une augmentation des pertes dans notre phase 1 du centre de distribution des produits frais de Toronto, METRO a procédé à une analyse interne afin de mieux comprendre les raisons de cette augmentation. Une équipe de personnes dévouées s'est attelée à cette initiative, en cherchant les causes fondamentales de la production de déchets alimentaires dans notre centre de distribution de produits frais.
- Grâce à cette analyse, METRO a mis en évidence une multitude de processus et de comportements internes qui entraînaient la production de déchets alimentaires, et donc une perte. METRO a notamment identifié trois domaines fonctionnels de notre centre de distribution ayant des causes profondes individuelles dans leurs processus opérationnels.
- Suite à ces conclusions, notre centre de distribution a amélioré ses processus d'identification et de traitement des déchets et est désormais en mesure de mieux superviser son inventaire. METRO s'efforce de renforcer la synergie entre les différents services fonctionnels de ce centre de distribution et de l'ensemble de notre réseau de centres de distribution en Ontario et au Québec. En particulier, un nouveau groupe de travail sur les déchets des centres de distribution a été créé pour s'assurer que toutes les parties prenantes concernées soient présentes pour innover et mettre en œuvre des solutions créatives pour s'attaquer aux causes des déchets

alimentaires et capitaliser sur d'autres opportunités de diversion dans notre réseau de centres de distribution.

Section 6 : Les prochaines étapes

6.1 Magasins

Réduire les déchets et veiller à ce que les matières produites soient utilisées de la meilleure façon possible restera une priorité à l'avenir. Au cours de la prochaine année de référence, outre l'extension du programme Too Good To Go (voir la [fiche d'information sur les pertes et gaspillage alimentaires](#)), nous lancerons un projet pilote avec l'application Second Harvest Food Rescue afin d'augmenter le nombre de denrées alimentaires excédentaires récupérées. En ce qui concerne les aliments impropres à la consommation humaine, nous transformerons le projet pilote de Loop Resource Ltd. en programme et l'étendrons à d'autres magasins. En outre, nous étendrons notre programme de diversion des matières organiques en associant d'autres magasins à d'autres centres de sauvetage d'animaux sauvages.

La sensibilisation des employés est essentielle pour améliorer la participation aux programmes de diversion. Au cours de l'année prochaine, nous préparerons des modules de formation pour les membres des équipes en magasin. De plus, bien que nous ayons connu des retards cette année, nous mettrons en place une nouvelle signalisation pour les programmes de diversion afin d'accroître la sensibilisation au niveau des magasins.

Pour mieux comprendre les types de matières récupérables mises aux déchets dans les compacteurs, METRO continuera d'effectuer les audits de caractérisation des déchets. Nous continuerons également à explorer des services et des technologies innovantes pour éviter la mise aux déchets des matières valorisables.

En outre, nous étudierons des méthodes permettant de quantifier le tonnage associé à nos efforts de réutilisation et de réduction.

6.2 Centres de distribution et de production

La gestion des matières résiduelles dans nos centres de distribution et de production reste un domaine d'intérêt majeur. Tout comme les magasins, les centres de distribution et de production étudieront l'accessibilité des données associées aux efforts de réutilisation et de réduction.

En s'appuyant sur notre travail de l'année dernière, la majorité de nos centres ont mis en place un large éventail de programmes de récupération afin d'offrir la possibilité de rediriger la plupart des matières valorisables vers des filières de récupération. METRO entend continuer à utiliser ses audits de caractérisation des déchets - une analyse complète des matières qui entrent dans les poubelles - pour identifier les matières problématiques qui ne sont pas prises en compte par nos programmes de diversion actuels. En identifiant ces matières problématiques, METRO peut rechercher de nouveaux partenariats et des moyens de détourner de l'enfouissement les matières qui sont actuellement destinées à l'enfouissement ou à l'incinération, et s'engager davantage avec les fournisseurs pour réduire les déchets émis.

En complément, METRO entend utiliser ses audits de caractérisation des déchets pour sensibiliser et éduquer le personnel de ses centres de distribution et de production, afin d'optimiser les programmes existants. Nous souhaitons créer un programme de sensibilisation et de formation plus approfondi afin que le personnel dispose des connaissances nécessaires pour utiliser nos programmes de manière efficace et obtenir les meilleurs résultats en matière de diversion.

L'intégration de la hiérarchie zéro déchet dans les activités des centres de distribution est l'un des principaux objectifs de l'année à venir. Le groupe de travail sur les matières résiduelles des centres de distribution est un effort de collaboration entre les départements des centres de distribution des

différentes provinces pour identifier les opportunités et proposer des solutions innovantes afin d'augmenter la diversion tout en réduisant la production de déchets. Le groupe de travail vise à tenir sa première réunion en octobre 2023, et fonctionnera tout au long de l'année comme un catalyseur pour intégrer les pratiques de gestion des matières résiduelles et la hiérarchie zéro déchet dans nos systèmes et processus.

METRO poursuit ses activités de gestion des matières résiduelles dans ses centres de distribution et de production et attend avec impatience les améliorations continues qui seront apportées dans les années à venir afin d'atteindre ses objectifs.